

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 65/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **4 du mois d'octobre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2025**

**PRESENTS** : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, BOUTELOUP Mireille, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

**PROCURATION** : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise, CHEMIN Alexandra à BOUSSARIE Myriam, TOUAT Jean-Claude à LIEGEOIS Daniel

**ABSENTS** : LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, JAMAIN Thomas, GARDILLOU Sophie.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BOUSSARIE Myriam

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet concernant la mise en place d'une batterie électrique de stockage de 15 KVA en relation avec la production autoconsommation de la Mairie pour un montant estimé à 12 975,00 € HT.

L'Etat ayant la possibilité d'accompagner financièrement ce coût dans le cadre de la DETR, DSIL ou Font Vert une sollicitation pourrait donc leur être demandée.

Le projet est inscrit au CRTE comme inscrit sur la délibération n°702024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Sollicite** auprès de l'Etat un accompagnement financier du montant HT des travaux pour l'opération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Du conseil municipal  
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication*  
Le Maire, Pascal MECHINEAU